

2012

PREMIER TRIMESTRE

RAPPORT
FINANCIER

30 juin 2011

SOMMAIRE

L' économie canadienne est sortie de la récession et a amorcé une reprise lente accompagnée d'une croissance modeste. Les entrepreneurs semblent plus optimistes quant à leurs perspectives d'affaires et les investissements des entreprises s'accroissent, résultat de l'amélioration de leurs bilans et de l'assouplissement continu des conditions de crédit.

Dans ce contexte, BDC a affiché un bénéfice net consolidé de près de 176 millions de dollars¹ pour le premier trimestre de l'exercice 2012, contre 68 millions de dollars¹ au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse de la rentabilité s'explique surtout par un renversement de pertes de valeur sur prêts (antérieurement appelées « provision pour créances irrécouvrables »), principalement attribuables à l'amélioration de la santé financière des entreprises.

Au 30 juin 2011, le portefeuille de BDC Financement² s'établit à 14,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 0,6 % depuis le 31 mars 2011. La croissance du portefeuille a été plus lente que lors des dernières années, car plus de capitaux sont aujourd'hui accessibles auprès des autres institutions financières.

Au cours du premier trimestre, nous avons continué de soutenir les entrepreneurs en finançant leurs projets et leurs fonds de roulement. Nos clients ont accepté 1 500 prêts, pour un total de 831 millions de dollars, une hausse de 131 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.

Parmi les faits saillants au sein de nos autres secteurs d'activité, notons que les clients de BDC Financement subordonné ont accepté un total de 32,8 millions de dollars au premier trimestre, soit presque trois fois les 11,3 millions de dollars enregistrés pour la période correspondante de l'exercice précédent.

BDC Capital de risque a conclu une opération majeure en mai avec la vente d'une de ses entreprises en portefeuille, vente qui a généré un rendement exceptionnel de plus de 16 fois notre investissement initial.

¹ Comprend un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 1,8 million de dollars et de 4,0 millions de dollars pour les premiers trimestres de l'exercice 2012 et de l'exercice 2011, respectivement.

² À moins d'indication contraire, BDC Financement exclut BDC Financement subordonné.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada.

Nous avons pour mission de favoriser la création et le développement des entreprises canadiennes en leur offrant du financement, du capital de risque et des services de consultation, avec une attention particulière sur les PME.

Les services de BDC sont de nature complémentaire et visent à répondre aux besoins des entreprises canadiennes. BDC cherche à dégager un profit approprié afin de financer ses activités et de verser des dividendes au gouvernement.

SOMMAIRE

BDC Capital de risque a également établi une nouvelle approche qui prend en compte les défis de l'industrie et vise à tirer parti du rôle de BDC à titre de catalyseur du secteur. Cette approche s'inscrit dans la foulée de la revue réalisée par BDC de ses propres activités et de l'industrie canadienne du capital de risque. Pour obtenir plus d'informations, se reporter à la *Revue de l'industrie du capital de risque* sur le site www.bdc.ca.

La mise en œuvre des changements étant bien avancée, les investissements directs autorisés sont passés à 19 millions de dollars au premier trimestre, contre 11 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent.

BDC continue de mettre l'accent sur la qualité de ses services et a obtenu la certification ISO 9001:2008 pour la conception, le développement et la prestation de services de consultation innovants aux entreprises. Durant le premier trimestre de l'exercice 2012, des mandats de consultation ont été entrepris auprès de 500 clients.

Malgré sa position économique relativement enviable, le Canada se heurte toujours à des défis fondamentaux à long terme. La faible productivité constitue une préoccupation centrale. Comme l'innovation des entreprises est un facteur essentiel de l'accroissement de la productivité, BDC a effectué, à l'exercice 2011, une évaluation des besoins des entreprises canadiennes en matière de technologies de l'information et des communications (TIC). Nous sommes en train de mettre en œuvre une série d'initiatives visant à encourager les entrepreneurs canadiens à utiliser les TIC de manière plus dynamique.

Au premier trimestre, BDC a conclu sa première transaction, évaluée à 100 millions de dollars, du Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs (FMVMPE), créé en partenariat avec TAO Asset Management (TAO). Elle a aussi autorisé un montant additionnel de 200 millions de dollars en facilités de titrisation dans le cadre de ce partenariat. L'initiative du FMVMPE fait partie du Partenariat pour le financement des véhicules et du matériel (PFVM), qui a été annoncé par le gouvernement fédéral dans son budget de 2010.

Au cours du premier trimestre, nous avons versé des dividendes de 50,1 millions de dollars à notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada. De ce montant, 5,0 millions de dollars se rapportent aux dividendes sur les actions préférentielles déclarés au cours de l'exercice 2011; les 45,1 millions de dollars restants renvoient aux dividendes sur les actions ordinaires déclarés après le 31 mars 2011, d'après les résultats de l'exercice 2011.

Autre fait marquant, BDC a été désignée (pour la deuxième année consécutive) comme l'un des meilleurs milieux de travail pour les Canadiens de plus de 40 ans dans le cadre du concours visant à établir le palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada.

L'Association d'Asie et du Pacifique des institutions financières de développement (ADFIAP) a aussi honoré BDC en lui remettant un prix ADFIAP 2011 dans la catégorie Projet de développement remarquable – développement des échanges.

Durant le trimestre, BDC a également décerné des Prix aux jeunes entrepreneurs à 11 entrepreneurs d'exception de partout au Canada et tenu sa 11^e édition d'E-Spirit, concours national de plans d'affaires pour jeunes Autochtones, qui a attiré plus de 200 élèves autochtones.

TABLE DES MATIÈRES

5	Rapport de gestion
5	5 Contexte du rapport financier trimestriel
5	5 Adoption des IFRS
6	6 Gestion du risque
6	6 Analyse des résultats financiers
14	États financiers consolidés
52	Tableau de correspondance terminologique

De temps à autre, BDC fait des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Nous pouvons faire de telles déclarations prospectives dans le présent rapport financier trimestriel. Ces déclarations prospectives portent notamment sur les objectifs fixés et les stratégies à appliquer pour les atteindre, de même que sur les perspectives, les prévisions, les attentes, les estimations et les intentions.

Par nature, les déclarations prospectives comportent de nombreux facteurs et hypothèses, ainsi que des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et particuliers. Il est donc possible qu'en raison de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

CONTEXTE DU RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

L'ensemble des ministères et des sociétés d'État mères sont tenus, en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de préparer et de rendre public un rapport financier trimestriel. Cette norme est émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin que les sociétés d'État mères soient informées de la forme et du contenu des rapports financiers trimestriels requis, en conformité avec l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers inclus dans ces rapports financiers trimestriels. Par conséquent, les états financiers consolidés inclus dans le présent rapport n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

ADOPTION DES IFRS

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés a annoncé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public doivent adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

En décembre 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a confirmé que les entreprises gouvernementales sont tenues de respecter les normes applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

BDC a donc commencé à appliquer les IFRS pour ses états financiers consolidés trimestriels à compter du 1^{er} avril 2011. Ces états financiers comprennent également les résultats financiers de l'exercice 2011, présentés de manière comparative selon les IFRS. La note 13 afférente à nos états financiers consolidés trimestriels non audités fournit une description détaillée de l'incidence de notre conversion aux IFRS, y compris un rapprochement de nos états financiers établis antérieurement conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et des états financiers établis selon les IFRS.

GESTION DU RISQUE

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise un cadre de référence pour la gestion du risque d'entreprise (GRE) qui repose en partie sur son obligation de demeurer viable sur le plan financier.

La gestion des risques de BDC passe par l'élaboration et la communication de politiques, l'établissement de revues formelles du risque et de processus d'approbation, ainsi que par la fixation de limites et la délégation de pouvoirs. La GRE est revue par le conseil d'administration et ses comités. Dans chaque secteur d'activité, la direction fait en sorte que les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures soient conformes au cadre de référence de BDC pour la GRE.

Aucun changement n'a été apporté à notre cadre de référence pour la GRE et aucun nouveau risque n'a été relevé durant le trimestre terminé le 30 juin 2011. Pour obtenir plus d'informations sur la gestion du risque de BDC, se reporter à notre rapport annuel 2011 (section *Gestion du risque* du rapport de gestion et note 19 afférente aux états financiers consolidés).

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

L'analyse des résultats financiers a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le trimestre terminé le 30 juin 2011, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette analyse doit être lue en parallèle avec nos états financiers consolidés trimestriels non audités inclus dans le présent rapport et avec notre rapport annuel 2011.

BDC fait rapport sur cinq secteurs d'activité : Financement, Financement subordonné, Capital de risque, Consultation et Titrisation. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et sont basés sur les états financiers consolidés trimestriels non-audités établis conformément aux IFRS.

Bénéfice net de BDC

(en millions de dollars)	T1	
	E2012	E2011
Financement	157,7	42,4
Financement subordonné	6,9	8,3
Capital de risque	(4,4)	2,1
Consultation	(3,1)	(2,6)
Titrisation	18,5	18,0
Bénéfice net	175,6	68,2
Bénéfice net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	173,8	64,2
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1,8	4,0
Bénéfice net	175,6	68,2

BDC a déclaré un bénéfice net consolidé de 175,6 millions de dollars pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2011, comprenant 173,8 millions de dollars attribuables à l'actionnaire de BDC et 1,8 million de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. À titre de comparaison, pour le premier trimestre de l'exercice 2011, le bénéfice net consolidé se chiffrait à 68,2 millions de dollars, dont 4,0 millions de dollars étaient attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

L'important bénéfice net consolidé au premier trimestre a été généré principalement par BDC Financement, en raison surtout du renversement de pertes de valeur sur prêts. Se reporter à la section BDC Financement de la présente analyse pour obtenir plus d'informations.

Les participations ne donnant pas le contrôle se rapportent uniquement aux activités de BDC Financement subordonné et de BDC Capital de risque.

Résultat global de BDC

(en millions de dollars)	T1	
	E2012	E2011
Bénéfice net	175,6	68,2
Autres éléments du résultat global		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(12,3)	31,4
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	6,7	3,0
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	(42,2)	(29,9)
Autres éléments du résultat global	(47,8)	4,5
Résultat global	127,8	72,7
Résultat global attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	126,0	68,7
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1,8	4,0
Résultat global	127,8	72,7

Le résultat global pour le premier trimestre se chiffre à 127,8 millions de dollars et comprend 175,6 millions de dollars au titre du bénéfice net consolidé et 47,8 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global. Les autres éléments du résultat global sont de 52,3 millions de dollars inférieurs à ceux de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une variation nette des profits ou pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi.

La variation nette des profits ou pertes latents sur les actifs disponibles à la vente est liée principalement aux variations de la juste valeur des titres adossés à des créances mobilières (TACM). Aux fins comptables, les TACM sont classés comme des actifs financiers disponibles à la vente, et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Durant le troisième trimestre de l'exercice 2011, le modèle d'évaluation des TACM de BDC a été remanié pour qu'il inclue des données plus précises sur le marché canadien des TACM, lorsqu'elles sont disponibles. Cette méthode d'évaluation fondée sur le marché est la principale explication de l'écart des autres éléments du résultat global entre les deux trimestres.

En vertu des IFRS, BDC a choisi de comptabiliser, à chaque période de présentation de l'information financière, tous les écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels découlent surtout du rendement réel des actifs du régime et du taux d'actualisation servant à établir les obligations au titre des prestations définies. Les pertes enregistrées au premier trimestre de l'exercice 2012 résultent à la fois du rendement plus faible que prévu des actifs du régime et de la réduction du taux d'actualisation servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies.

Résultats de BDC Financement

(en millions de dollars)	T1	
	E2012	E2011
Produits d'intérêts nets et frais	189,2	173,7
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	37,7	(40,2)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	3,2	(17,6)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	230,1	115,9
Charges opérationnelles et administratives	72,4	73,5
Bénéfice provenant de Financement	157,7	42,4

En pourcentage du portefeuille moyen	T1	
	E2012	E2011
Produits d'intérêts nets et frais	5,2	5,2
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	1,0	(1,2)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,1	(0,5)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	6,3	3,5
Charges opérationnelles et administratives	2,0	2,2
Bénéfice provenant de Financement	4,3	1,3

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, le bénéfice de BDC Financement se chiffre à 157,7 millions de dollars, un solide résultat comparativement aux 42,4 millions de dollars enregistrés à la même période de l'exercice précédent. Cette rentabilité s'explique surtout par l'amélioration de la santé financière de nos clients, qui a donné lieu à un renversement de pertes de valeur de 37,7 millions de dollars.

Un facteur qui influe beaucoup sur les pertes de valeur est le niveau de prêts que BDC fait passer du statut de prêts rentables à celui de prêts douteux. La résilience des entreprises canadiennes et l'amélioration des conditions du marché se sont traduites par une baisse des taux de déclassement. Cette situation a donné lieu à un renversement de pertes de valeur au premier trimestre de l'exercice 2012.

Le reste de l'augmentation du bénéfice est attribuable à la hausse des produits d'intérêts nets et des frais, associée à la croissance des prêts en cours, aux profits nets sur autres instruments financiers enregistrés au cours du trimestre (comparativement à des pertes nettes au premier trimestre de l'exercice 2011) et à une légère baisse des charges opérationnelles et administratives.

Résultats de BDC Financement subordonné

(en millions de dollars)	T1	
	E2012	E2011
Produits nets réalisés sur les placements	10,6	11,6
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	0,1	0,6
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	10,7	12,2
Charges opérationnelles et administratives	3,8	3,9
Bénéfice provenant de Financement subordonné	6,9	8,3
Bénéfice attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	4,9	4,1
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2,0	4,2
Bénéfice provenant de Financement subordonné	6,9	8,3

Le bénéfice de Financement subordonné pour le premier trimestre de l'exercice 2012 totalise 6,9 millions de dollars et comprend 2 millions de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. Pour la même période de l'exercice précédent, le bénéfice se chiffrait à 8,3 millions de dollars, dont 4,2 millions de dollars étaient attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les produits nets sur les placements sont de 1 million de dollars inférieurs à ceux de l'exercice précédent en raison de pertes nettes réalisées de 2,8 millions de dollars enregistrées au premier trimestre de l'exercice 2012. Les pertes nettes réalisées sont principalement liées aux radiations de placements. Leur incidence sur le résultat net est minimale, car la moins-value sur ces placements enregistrée au cours des périodes précédentes a été renversée au moment des radiations.

La variation nette de la plus-value latente de 0,1 million de dollars pour le trimestre comprend :

- > une moins-value nette du portefeuille de 1,3 million de dollars;
- > un renversement de la moins-value nette en raison de pertes nettes réalisées totalisant 1,4 million de dollars.

Les charges opérationnelles et administratives de 3,8 millions de dollars sont légèrement inférieures à celles de la même période de l'exercice précédent.

Résultats de BDC Capital de risque

(en millions de dollars)	T1	
	E2012	E2011
Produits nets réalisés sur les placements	17,9	5,2
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(16,4)	(0,6)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(1,4)	6,2
Profits (pertes) nets sur d'autres instruments financiers	0,8	(4,7)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	0,9	6,1
Charges opérationnelles et administratives	5,3	4,0
Bénéfice (perte) provenant de Capital de risque	(4,4)	2,1
Bénéfice (perte) attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	(4,2)	2,3
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	(0,2)
Bénéfice (perte) provenant de Capital de risque	(4,4)	2,1

Au premier trimestre de l'exercice 2012, Capital de risque a enregistré une perte de 4,4 millions de dollars, contre un bénéfice net de 2,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Les résultats pour les deux trimestres incluent une perte de 0,2 million de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les produits nets sur les placements de 17,9 millions de dollars pour le premier trimestre sont considérablement plus élevés (de 12,7 millions de dollars) que ceux de l'exercice précédent, en raison de la vente d'une de nos entreprises en portefeuille, vente qui a généré un rendement de plus de 16 fois supérieur à notre investissement initial. Cet important profit n'a toutefois eu aucune incidence sur les résultats du premier trimestre de l'exercice 2012, car une plus-value sur ce placement avait été constatée au quatrième trimestre de l'exercice 2011.

La variation nette de la moins-value latente de 16,4 millions de dollars pour le trimestre comprend :

- > une moins-value nette du portefeuille de 3,5 millions de dollars;
- > un renversement de la plus-value nette sur les placements cédés et les radiations totalisant 12,9 millions de dollars.

BDC comptabilise les profits ou pertes de change latents sur ses placements en devises étrangères. BDC surveille les fluctuations des devises et utilise des contrats de change pour couvrir en partie les placements en devises étrangères. Par conséquent, les profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers compensent partiellement les montants comptabilisés en raison des fluctuations des devises.

Les charges opérationnelles et administratives s'élèvent à 5,3 millions de dollars pour le trimestre, contre 4,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est principalement due aux charges non récurrentes liées à la sortie réussie enregistrée durant le premier trimestre.

Résultats de BDC Consultation

(en millions de dollars)	T1	
	E2012	E2011
Produits	5,8	6,3
Charges opérationnelles et administratives	8,9	8,9
Bénéfice provenant de Consultation	(3,1)	(2,6)

La perte de Consultation pour le premier trimestre de l'exercice 2012 s'établit à 3,1 millions de dollars, soit 0,5 million de dollars de plus que la perte de 2,6 millions de dollars enregistrée au même trimestre de l'exercice précédent.

Malgré leur optimisme général concernant la santé financière future de leurs entreprises, les entrepreneurs canadiens hésitent encore à acheter des services de consultation ou à entreprendre de nouveaux projets. Ils freinent également le rythme auquel ils mettent en œuvre leurs projets en cours. BDC Consultation continue de subir l'effet de cette hésitation à utiliser le fonds de roulement pour acheter des produits et services discrétionnaires, comme les services de consultation.

Résultats de BDC Titrisation

(en millions de dollars)	T1	
	E2012	E2011
Produits d'intérêts nets et frais	19,0	16,8
Profits (pertes) nets sur d'autres instruments financiers	(0,1)	2,0
Charges opérationnelles et administratives	0,4	0,8
Bénéfice provenant de Titrisation	18,5	18,0

BDC Titrisation a dégagé un bénéfice net de 18,5 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2012, contre 18 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets et frais sont supérieurs de 2,2 millions de dollars à ceux de l'exercice précédent, hausse qui est contrebalancée par les profits ou pertes nets sur autres instruments financiers découlant du rachat de dettes.

Les charges opérationnelles et administratives de 0,4 million de dollars sont inférieures de 0,4 million de dollars à celles de l'exercice précédent. Le niveau plus élevé des charges à l'exercice précédent était principalement lié aux coûts de mise sur pied du Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs (FMVMPE).

État consolidé de la position financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Au 30 juin 2011, les actifs de BDC se chiffrent à 18,2 milliards de dollars, soit une baisse de 0,2 milliard de dollars depuis le 31 mars 2011. Cette baisse est principalement attribuable à une diminution du portefeuille de titres adossés à des créances mobilières.

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières totalise 2,7 milliards de dollars, comparativement à 3,1 milliards de dollars au 31 mars 2011. Ce portefeuille se compose essentiellement de titres à terme notés AAA achetés en vertu de la Facilité canadienne de crédit garanti (FCCG). La diminution de la valeur du portefeuille est principalement attribuable aux échéances prévues des titres du portefeuille de la FCCG et au remboursement de titres par anticipation. Durant le premier trimestre de l'exercice 2012, BDC a également effectué trois décaissements en lien avec sa première transaction en vertu du FMVPME.

Le portefeuille de prêts de 13,9 milliards de dollars, déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts, représente le principal actif de BDC (14,6 milliards de dollars pour le portefeuille brut et 0,7 milliard de dollars pour la provision cumulée pour pertes sur prêts). La croissance du portefeuille a été plus lente que lors des dernières années en raison d'un volume accru de remboursements anticipés et de remboursements et de la diminution des décaissements par suite de l'accroissement de la liquidité sur le marché.

Concernant les portefeuilles de placements de BDC, le portefeuille de Financement subordonné s'établit à 400,1 millions de dollars au 30 juin 2011, et celui de Capital de risque, à 394,8 millions de dollars.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en conformité avec sa politique de gestion du risque de trésorerie. Nos liquidités, qui nous permettent d'avoir les fonds nécessaires pour respecter nos engagements contractuels, totalisent 709 millions de dollars au 30 juin 2011, contre 653,2 millions de dollars au 31 mars 2011. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement s'élèvent à 339,9 millions de dollars pour le trimestre, tandis que les activités opérationnelles et d'investissement ont généré des flux de trésorerie de 28,6 millions de dollars et de 367 millions de dollars, respectivement.

Au 30 juin 2011, nos portefeuilles et nos liquidités étaient financés par des emprunts de 13,9 milliards de dollars et des capitaux propres totaux de 3,8 milliards de dollars. Les emprunts incluaient des billets à court terme de 9,8 milliards de dollars et des billets à long terme de 4,1 milliards de dollars.

Aux termes des IFRS, les capitaux propres sont composés de 3 694 millions de dollars attribuables à l'actionnaire de BDC et de 136 millions de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. Au moment de la transition aux IFRS, les actions préférentielles de 230 millions de dollars ont été reclassées des capitaux propres aux passifs. Pour obtenir plus d'informations, se reporter à la note 13, *Première application des IFRS*, afférente aux états financiers consolidés trimestriels inclus dans le présent rapport.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

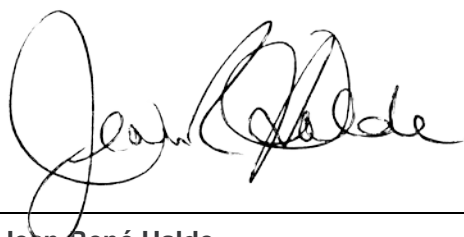
(non audités, en milliers de dollars canadiens)

15	Responsabilité de la direction relativement à l'information financière
16	État consolidé de la situation financière
17	Compte consolidé de résultat
18	État consolidé du résultat global
19	État consolidé des variations des capitaux propres
20	Tableau consolidé des flux de trésorerie
21	Notes afférentes aux états financiers consolidés
21	Note 1 Description générale de BDC
21	Note 2 Base d'établissement
23	Note 3 Principales méthodes comptables
33	Note 4 Estimations, hypothèses et jugements comptables importants
35	Note 5 Titres adossés à des créances mobilières
35	Note 6 Prêts
37	Note 7 Placements de Financement subordonné
38	Note 8 Placements de Capital de risque
39	Note 9 Capital social et actions préférentielles
40	Note 10 Informations sectorielles
42	Note 11 Engagements
43	Note 12 Transactions entre parties liées
44	Note 13 Première application des IFRS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats opérationnels et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.



Jean-René Halde
Président et chef de la direction



Paul Buron
Vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Montréal, Canada
Le 4 août 2011

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité)

16

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 juin 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010 (note 13)
ACTIFS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		708 973	653 231	1 022 571
Actifs dérivés		84 159	67 122	85 786
Prêts et placements				
Titres adossés à des créances mobilières	5	2 690 387	3 068 949	3 277 291
Prêts	6	13 874 008	13 731 011	12 525 521
Placements de Financement subordonné	7	400 097	387 091	357 732
Placements de Capital de risque	8	394 808	413 782	367 917
		17 359 300	17 600 833	16 528 461
Immobilisations corporelles		17 987	18 524	16 944
Immobilisations incorporelles		24 762	21 770	19 406
Actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi		16 506	45 213	-
Autres actifs		26 314	21 789	41 277
Total des actifs		18 238 001	18 428 482	17 714 445
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs				
Créditeurs et frais courus		89 449	91 971	74 104
Passifs dérivés		23 488	25 751	73 233
Emprunts				
Billets à court terme		9 797 640	9 719 923	5 558 990
Billets à long terme		4 066 813	4 405 122	8 177 122
		13 864 453	14 125 045	13 736 112
Actions préférentielles	9	230 000	230 000	230 000
Passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi		164 337	156 571	186 855
Autres passifs		36 387	39 297	43 006
Total des passifs		14 408 114	14 668 635	14 343 310
Capitaux propres				
Capital social	9	2 514 400	2 514 400	2 514 400
Surplus d'apport		27 778	27 778	27 778
Bénéfices non distribués		1 133 019	1 046 431	651 426
Cumul des autres éléments du résultat global		18 987	24 593	989
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		3 694 184	3 613 202	3 194 593
Participations ne donnant pas le contrôle		135 703	146 645	176 542
Total des capitaux propres		3 829 887	3 759 847	3 371 135
Total des passifs et des capitaux propres		18 238 001	18 428 482	17 714 445

Engagements (note 11)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

COMPTE CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT

(non audité)

17

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin	
	2011	2010
Produits d'intérêts	248 689	213 842
Charges d'intérêts	34 644	17 334
Produits d'intérêts nets	214 045	196 508
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	14 886	4 593
Produits de Consultation	5 816	6 363
Frais et autres produits	7 850	6 161
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	2 146	2 463
Produits nets	244 743	216 088
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	37 734	(40 207)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(16 350)	25
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(1 374)	6 195
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	1 706	(22 821)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	266 459	159 280
Salaires et avantages du personnel	60 786	59 353
Locaux et équipement	8 883	8 991
Autres charges	21 150	22 774
Charges opérationnelles et administratives	90 819	91 118
Bénéfice net	175 640	68 162
Bénéfice net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	173 860	64 238
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1 780	3 924
Bénéfice net	175 640	68 162

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états, et la note 10 fournit des renseignements additionnels sur les bénéfices nets sectoriels.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

18

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin	
	2011	2010
Bénéfice net	175 640	68 162
Autres éléments du résultat global		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(12 331)	31 356
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	6 725	3 039
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	(42 201)	(29 900)
Autres éléments du résultat global	(47 807)	4 495
Résultat global	127 833	72 657
Résultat global attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	126 053	68 733
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1 780	3 924
Résultat global	127 833	72 657

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

19

Pour le trimestre terminé le 30 juin
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Cumul des autres éléments du résultat global						Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 1 ^{er} avril 2011	2 514 400	27 778	1 046 431	26 169	(1 576)	24 593	3 613 202	146 645	3 759 847
Bénéfice net			173 860				173 860	1 780	175 640
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(12 331)		(12 331)	(12 331)		(12 331)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					6 725	6 725	6 725		6 725
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			(42 201)				(42 201)		(42 201)
Dividendes sur les actions ordinaires			(45 071)				(45 071)		(45 071)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des injections de capitaux								(12 722)	(12 722)
Solde au 30 juin 2011	2 514 400	27 778	1 133 019	13 838	5 149	18 987	3 694 184	135 703	3 829 887

(en milliers de dollars canadiens)	Cumul des autres éléments du résultat global						Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 1 ^{er} avril 2010	2 514 400	27 778	651 426	6 369	(5 380)	989	3 194 593	176 542	3 371 135
Bénéfice net			64 238				64 238	3 924	68 162
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				31 356		31 356	31 356		31 356
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					3 039	3 039	3 039		3 039
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			(29 900)				(29 900)		(29 900)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des injections de capitaux								(8 005)	(8 005)
Solde au 30 juin 2010	2 514 400	27 778	685 764	37 725	(2 341)	35 384	3 263 326	172 461	3 435 787

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

20

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin	
	2011	2010
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	175 640	68 162
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets		
Produits d'intérêts	(248 689)	(213 842)
Charges d'intérêts	34 644	17 334
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements	(14 886)	(4 593)
Pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) sur prêts	(37 734)	40 207
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements	16 350	(25)
Pertes (profits) de change nets latents sur les placements	1 374	(6 195)
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers	(1 706)	22 821
Capitalisation des avantages postérieurs à l'emploi excédant le montant passé en charge	(5 728)	(1 168)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 656	2 845
Autres	(3 876)	(2 289)
Charges d'intérêts payées	(27 415)	(11 474)
Produits d'intérêts reçus	247 985	216 313
Décaissements sur les prêts	(649 046)	(778 121)
Remboursements sur les prêts	545 145	439 618
Variation des actifs et des passifs opérationnels		
Variation nette des créditeurs et frais courus	1 357	(31 545)
Variation nette des autres actifs et passifs	(7 435)	(401)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	28 636	(242 353)
Activités d'investissement		
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	(18 658)	(300 000)
Remboursements et produit de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières	387 976	91 405
Décaissements sur les placements de Financement subordonné	(37 819)	(18 823)
Remboursements sur les placements de Financement subordonné	21 757	11 857
Décaissements sur les placements de Capital de risque	(33 416)	(30 121)
Produit de la vente de placements de Capital de risque	52 297	16 784
Acquisition d'immobilisations corporelles	(901)	(1 524)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(4 210)	(1 430)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	367 026	(231 853)
Activités de financement		
Variation nette des billets à court terme	77 092	1 375 423
Émission de billets à long terme	(6 587)	(305 000)
Remboursement de billets à long terme	(347 620)	(741 214)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des injections de capitaux	(12 722)	(8 005)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et préférentielles	(50 083)	(1 250)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(339 920)	319 954
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	55 742	(154 252)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	653 231	1 022 571
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	708 973	868 319

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE BDC

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement, le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. BDC est constituée en société au Canada, appartient entièrement au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services de consultation complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités, considérant que BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers trimestriels consolidés résumés de BDC sont conformes à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, comme l'exige la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et telle qu'elle est publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ces états financiers doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel 2011 de BDC et avec le rapport de gestion inclus dans le présent rapport financier trimestriel.

Il s'agit des premiers états financiers consolidés trimestriels de BDC établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Jusqu'au 31 mars 2011, les états financiers consolidés de BDC étaient préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada qui étaient applicables jusqu'à la conversion aux IFRS.

Pour établir ces états financiers consolidés trimestriels conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d'évaluation. Les chiffres comparatifs de 2011 ont été retraités pour tenir compte de ces ajustements. Une explication de la manière dont la transition aux IFRS a eu une incidence sur les capitaux propres, le résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie est donnée à la note 13, *Première application des IFRS*.

Les états financiers consolidés trimestriels ont également été établis en conformité avec les méthodes comptables que BDC prévoit utiliser dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. Se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, pour une description de ces méthodes. Si BDC modifie l'application de ces méthodes, un retraitement des états financiers consolidés trimestriels, y compris les ajustements pour la transition aux IFRS, pourrait être nécessaire.

Les états financiers consolidés pour le trimestre terminé le 30 juin 2011 ont été approuvés pour publication le 4 août 2011 par le conseil d'administration

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, et tous les contrats dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur. Par ailleurs, les passifs ou actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés comme la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations définies.

Les présents états financiers consolidés trimestriels sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Les chiffres dans les états financiers consolidés trimestriels sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et plusieurs autres filiales.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de l'entité mère et les comptes consolidés des filiales au 30 juin 2011, au 31 mars 2011 et au 1^{er} avril 2010. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par BDC. Le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités, et on présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet de droits de vote potentiels qui peuvent être exercés ou sont convertibles sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsqu'elle prend la plupart des décisions aux termes des statuts constitutifs de l'entité.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où le contrôle n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant la période de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

- > Filiale en propriété exclusive : BDC Capital Inc.
- > Fonds d'investissement dans lesquels BDC détient 50 % :
 - Fonds d'Investissement AlterInvest Inc.
 - Fonds AlterInvest, s.e.c.
 - Fonds AlterInvest II, s.e.c.
- > Fonds d'investissement dans lequel BDC détient 20 % : Go Capital, s.e.c.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Les résultats attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés dans le résultat net et le résultat global consolidés à titre de résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de Capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenues dans le portefeuille de placements de BDC sont évalués dans l'état de la situation financière à la juste valeur. Ce traitement est permis par la norme comptable internationale (IAS) 28, *Participations dans des entreprises associées*, qui exclut explicitement de son champ d'application les participations dans des entreprises associées détenues par des « organismes de capital-risque » qui, lors de leur comptabilisation initiale, sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisées conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés trimestriels sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés trimestriels et dans l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture selon les IFRS au 1^{er} avril 2010, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque que les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont

transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteint, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction attribuables directement à leur acquisition ou à leur émission, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit résume le classement des instruments financiers de BDC aux 30 juin et 31 mars 2011.

								30 juin 2011
		Évaluation à la juste valeur			Évaluation au coût amorti			
		JVRN ¹		Disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
Note	Détenus à des fins de transaction	Désignés comment étant à la JVRN						
Actifs								
	Trésorerie et équivalents de trésorerie					708 973		708 973
	Actifs dérivés	78 304			5 855			84 159
	Titres adossés à des créances mobilières			2 690 387				2 690 387
	Prêts					13 874 008		13 874 008
	Placements de Financement subordonné		400 097					400 097
	Placements de Capital de risque		394 808					394 808
	Autres actifs ²					21 090		21 090
Passifs								
	Créditeurs et frais courus						89 449	89 449
	Passifs dérivés	23 094			394			23 488
	Billets à court terme						9 797 640	9 797 640
	Billets à long terme		800 906				3 265 907	4 066 813
	Actions préférentielles						230 000	230 000
	Autres passifs ²						22 019	22 019

¹ Juste valeur par le biais du résultat net

² Certains éléments compris dans les catégories Autres actifs et Autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

31 mars 2011

Note	Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		Total
	JVRN ¹				Prêts et créances	Autres passifs financiers	
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comment étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie			
Actifs							
Trésorerie et équivalents de trésorerie					653 231		653 231
Actifs dérivés		66 181				941	67 122
Titres adossés à des créances mobilières	5		3 068 949				3 068 949
Prêts	6				13 731 011		13 731 011
Placements de Financement subordonné	7		387 091				387 091
Placements de Capital de risque	8		413 782				413 782
Autres actifs ²					17 260		17 260
Passifs							
Créditeurs et frais courus						91 971	91 971
Passifs dérivés		23 118				2 633	25 751
Billets à court terme						9 719 923	9 719 923
Billets à long terme			790 460			3 614 662	4 405 122
Actions préférentielles	9					230 000	230 000
Autres passifs ²						25 554	25 554

¹ Juste valeur par le biais du résultat net

² Certains éléments compris dans les catégories Autres actifs et Autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers qui sont i) classés comme étant détenus à des fins de transaction ou ii) désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'ils répondent à certaines conditions.

INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Un instrument financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- > s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir;
- > si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les instruments financiers dérivés sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été désignés comme des instruments de couverture.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME ÉTANT À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans les situations suivantes :

- > Les actifs ou passifs sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur et les informations à leur égard sont fournies à l'interne sur cette base;
- > La désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait;
- > L'actif ou le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section *Principaux types d'instruments financiers* de la présente note.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat, aux postes suivants :

- > en variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements et/ou en profits ou pertes de change nets latents sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux placements de Financement subordonné et de Capital de risque, ou
- > en profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Les profits et les pertes découlant de la vente ou de la cession de ces instruments financiers sont inclus directement dans le compte consolidé de résultat et comptabilisés, aux postes suivants :

- > en profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux placements de Financement subordonné et de Capital de risque;
- > en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui :

- > sont détenus pour une période indéfinie et peuvent être vendus à des fins de liquidités ou à la suite de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours des actions;
- > ne sont pas classés comme prêts et créances, comme placements détenus jusqu'à leur échéance ni comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception des pertes de valeur, qui sont enregistrées au compte consolidé de résultat dans la période où l'on considère que l'actif est devenu irrécouvrable.

À la cession d'actifs disponibles à la vente, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans le compte consolidé de résultat à titre de profits ou pertes nets réalisés sur les placements.

Couvertures de flux de trésorerie

BDC désigne certains dérivés détenus à des fins de gestion des risques comme instruments de couverture de flux de trésorerie. BDC documente toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de sa gestion des risques et la stratégie liée aux opérations de couverture. La documentation doit faire état de l'association des instruments dérivés aux actifs et aux passifs dans l'état consolidé de la situation financière. BDC détermine si les instruments dérivés employés dans les opérations de couverture sont efficaces pour compenser les variations de flux de trésorerie des éléments couverts, tant à la mise en place que pendant la durée de la couverture.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie sont évalués à la juste valeur. La partie des variations de juste valeur de ces dérivés qui est considérée

constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace des variations est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat comme des profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers.

Lorsque ces instruments de couverture sont décomptabilisés avant leur échéance, les profits ou pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte consolidé de résultat comme des profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le bénéfice net.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs évalués au coût amorti

Les passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net tombent dans cette catégorie et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme et les pensions sur titres dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition. Les équivalents de trésorerie ont été classés comme prêts et créances.

La juste valeur des billets bancaires à court terme et des pensions sur titres est déterminée selon les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Si les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée à partir du cours des équivalents de trésorerie similaires.

Titres adossés à des créances mobilières

Les titres adossés à des créances mobilières (TACM) sont classés comme des actifs disponibles à la vente. Ils sont évalués à la juste valeur et incluent l'intérêt couru à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatif aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des titres adossés à des créances mobilières pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Une perte ou un profit à la comptabilisation initiale est comptabilisé s'il existe une différence entre le taux de rendement du titre et le taux de rendement attendu par le marché pour des placements semblables. Cette perte ou ce profit est amorti sur la durée de vie du titre au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé à titre de produits d'intérêts.

DÉPRÉCIATION DES TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

À chaque date de présentation de l'information financière, BDC examine les TACM pour repérer les pertes de valeur potentielles. BDC détermine que des titres adossés à des créances mobilières sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat durant la période où l'indication objective de la dépréciation est constatée.

Prêts

Les prêts sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la provision cumulée pour créances irrécouvrables. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent l'intérêt couru à recevoir.

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision cumulée pour pertes sur prêts est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière. Les provisions cumulées pour créances irrécouvrables sont établies individuellement et collectivement.

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit et détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour laquelle il faudrait comptabiliser une perte dans le compte consolidé de résultat. Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que BDC n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts.

La valeur comptable d'un prêt douteux est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt effectif initial du prêt ou, lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, en utilisant la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie, que la saisie soit probable ou non. La valeur comptable du prêt douteux est diminuée par le biais du compte de provision cumulée, et le montant de la perte est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat comme perte de valeur sur prêts.

Quand un événement donne lieu à une diminution ou à une augmentation du montant de la perte de valeur après sa comptabilisation initiale, l'augmentation ou la diminution est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat à titre de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur sur prêts. Les prêts sont radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement.

Les prêts pour lesquels une provision individuelle n'a pas été établie sont ensuite inclus dans des groupes d'actifs aux caractéristiques de risque de crédit similaires et évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue mais non encore identifiée.

Placements de Financement subordonné et de Capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de Financement subordonné et de Capital de risque sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement.

L'approche de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de Financement subordonné et de Capital de risque s'inspire de directives internationales. Selon le type de placements qu'elle détient, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt et/ou le capital à l'échéance sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références du marché. Ces billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils comprennent des dérivés incorporés qui modifient significativement les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés en vertu du contrat d'emprunt hôte.

BDC détermine la juste valeur des billets structurés en utilisant les données actuelles du marché provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que les modèles mathématiques standards dans l'industrie.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court terme et à long terme.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, des prix des produits de base ou d'autres mesures financières. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, de change et les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont soit désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, soit classés comme détenus à des fins de transaction.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse. BDC détermine la juste valeur de ces dérivés en utilisant les données actuelles du marché provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que les modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction, à moins que l'instrument hybride soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux 30 juin et 31 mars 2011, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte.

Actions préférentielles classées au passif

Puisque les actions préférentielles donnent lieu à un versement annuel non discrétionnaire d'intérêts à un taux qui est périodiquement ajusté en fonction de celui du marché et qu'elles permettent à leur porteur d'échanger un nombre déterminé d'actions préférentielles contre un nombre déterminé d'actions ordinaires, les actions préférentielles ont été classées, à la comptabilisation initiale, comme un instrument composé, avec une composante passif et une composante capitaux propres.

En raison des conditions du marché au moment de la comptabilisation initiale, la composante passif était égale à la juste valeur de l'instrument tout entier et au produit reçu. Par conséquent, la composante capitaux propres a été initialement et subséquemment évaluée à zéro.

Après la comptabilisation initiale, la composante passif est évaluée au coût amorti, qui correspond essentiellement à sa valeur nominale, car le taux initial auquel les dividendes ont été versés était considéré comme équivalent au taux du marché et aucun coût de transaction n'a été engagé à l'émission.

Les dividendes liés aux actions préférentielles classées comme des passifs financiers sont comptabilisées en charges d'intérêts dans le compte consolidé de résultat.

Produits d'intérêts, charges d'intérêts et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans le compte consolidé de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de Financement subordonné, pour lesquels les intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux continuent d'être comptabilisés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

- | | |
|--|--|
| > Matériel informatique et de télécommunications | 4 ans |
| > Mobilier, agencements et équipement | 10 ans |
| > Améliorations locatives | Durée du bail, soit environ 6 ans en moyenne |

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement. La charge d'amortissement est incluse dans les charges opérationnelles et administratives dans le compte consolidé du résultat.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs résiduelles et les durées de vie utiles des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées.

Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif doit être ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Avantages postérieurs à l'emploi

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie).

Des actifs ou des passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière à la date de présentation de l'information financière et représentent la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies, avec des ajustements pour tenir compte des coûts des services passés, moins la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations définies.

L'obligation est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actuelle de ses obligations au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits à prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations

définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première catégorie qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation.

La juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations définies est établie comme suit :

- > les placements à court terme sont évalués aux taux de rendement du marché;
- > les obligations sont évaluées au taux du marché;
- > les investissements en capital cotés en bourse sont évalués à la juste valeur en fonction du cours de clôture ou des cours acheteur et vendeur si les instruments n'ont pas fait l'objet d'opérations à la date d'évaluation de la juste valeur;
- > les fonds d'investissement privés sont comptabilisés à la juste valeur telle que déterminée par chaque commanditaire.

Les écarts actuariels sur les actifs du régime découlent de la différence entre le rendement réel des actifs du régime durant une période donnée et le rendement prévu des actifs du régime durant cette période. Les écarts actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies découlent des différences entre les résultats réels et les résultats prévus et des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassés dans le résultat net d'une période ultérieure.

Les coûts des services passés sont comptabilisés immédiatement au résultat net, sauf si les changements aux régimes sont conditionnels au fait que le membre du personnel reste en service pendant une période déterminée (la période d'acquisition). Dans ce cas, les coûts des services passés sont amortis selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition.

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente le montant du produit reçu à l'émission des actions qui excède leur valeur nominale.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés comme étant des actifs disponibles à la vente sont inclus dans les autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Les profits et les pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont inclus dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts aient un effet sur le résultat.

Les bénéfices non distribués incluent tous les bénéfices ou pertes non distribués de la période considérée et des périodes antérieures, après déduction des dividendes payés.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens de la période de présentation de l'information financière. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat net.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activités de BDC, qui sont organisés selon la nature des produits et services, sont les suivants : Financement, Financement subordonné, Capital de risque, Consultation et Titrisation.

Ces secteurs d'activités sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par l'équipe de la direction et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus dans la détermination de leurs résultats respectifs.

4. ESTIMATIONS, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés trimestriels selon les IFRS exige que la direction effectue des jugements, des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, passifs, produits et charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où ils sont révisés et dans toutes les périodes futures concernées.

Les informations concernant les estimations, les hypothèses et les jugements importants qui ont le plus d'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés trimestriels sont résumées ci-dessous.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier, par exemple), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, les cours des actions, les prix et les rendements des produits de base et des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand c'est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement aux hypothèses appliquées à ces facteurs peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, pour obtenir plus d'informations sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier.

Relations de couverture admissibles

Pour désigner des instruments financiers dans des relations de couverture admissibles, BDC a déterminé qu'elle s'attend à ce que les couvertures soient hautement efficaces pendant la période de la relation de couverture. Pour comptabiliser des dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie, BDC a déterminé que le risque couvert est associé à des flux de trésorerie futurs hautement probables.

Provision cumulée pour pertes sur prêts

La provision cumulée pour pertes sur prêts représente l'estimation faite par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière et est établie pour les actifs pris individuellement et collectivement.

BDC détermine les provisions cumulées en se fondant sur des évaluations quantitatives et qualitatives qui reposent sur les renseignements de crédit actuels et les antécédents en la matière. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements en procédant notamment : i) à l'évaluation des possibilités de défaut et des risques que présente un prêt; ii) à l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des garanties; iii) à l'établissement des taux de délinquance et de pertes selon les données historiques; iv) à l'ajustement des taux de pertes selon les antécédents pertinents; v) à l'évaluation des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; vi) à l'évaluation de la qualité du crédit actuelle du portefeuille à partir des tendances de la qualité du crédit et des caractéristiques et de la composition du portefeuille; enfin, vii) à la détermination de la position actuelle des cycles économique et de crédit. Des changements apportés à ces hypothèses, ou l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables, peuvent affecter le montant de la provision cumulée d'une manière appréciable.

Dépréciation des actifs disponibles à la vente

BDC détermine que des titres adossés à des créances mobilières subissent une perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective de leur dépréciation. Les indications objectives de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs sont, entre autres, des événements tels que les difficultés financières, la faillite probable ou la restructuration financière d'un émetteur, une défaillance, un changement de statut défavorable ou des concessions à l'égard de paiements, des baisses mesurables des flux de trésorerie futurs estimés provenant des actifs, et la détérioration de conditions économiques corrélées. Comme une dépréciation peut résulter d'une combinaison de facteurs, le jugement de la direction est requis pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée, et à quel moment.

Actifs et passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les taux de rendement prévus sur les actifs disponibles pour financer les obligations au titre des prestations de retraite, les hausses de salaire attendues, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations sont sujettes à beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés trimestriels est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (se reporter à la page 21 pour des informations additionnelles). BDC a évalué qu'elle a le pouvoir de contrôler les politiques financières et opérationnelles de ces fonds au moyen d'une combinaison d'accords contractuels et de droits de vote, et qu'elle est en mesure d'utiliser ce contrôle pour générer des rendements variables. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la consolidation proportionnelle ou de la mise en équivalence.

5. TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

	30 juin 2011	31 mars 2011
Montant nominal	2 676 826	3 046 801
Perte à la comptabilisation initiale non amortie	(401)	(4 084)
Plus (moins)-value cumulative de la juste valeur	13 962	26 232
Valeur comptable	2 690 387	3 068 949
Rendement	2,80%	2,78%
Profits (pertes) latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(12 270)	19 861

Au 30 juin 2011, le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières est composé de billets à moyen terme de qualité, de premier rang ou subordonnés, émis par voie de prospectus ou de placement privé. Les billets à moyen terme émis par voie de placement privé ont été achetés par BDC au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2011 dans le cadre du Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs. Ces billets totalisent 18,3 millions de dollars au 30 juin 2011 (néant au 31 mars 2011).

Aucun titre adossé à des créances mobilières n'a subi de perte de valeur au 30 juin ni au 31 mars 2011.

6. PRÊTS

Le tableau qui suit résume les prêts en cours. Les prêts à taux flottant sont classés selon la date d'échéance tandis que les prêts à taux fixe sont classés selon la date de révision ou d'échéance, selon la première éventualité.

	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Rentables	672 589	3 002 970	10 315 693	13 991 252	(459 500)	-	(459 500)	13 531 752
Douteux	68 617	127 485	399 849	595 951	-	(253 695)	(253 695)	342 256
Prêts au 30 juin 2011	741 206	3 130 455	10 715 542	14 587 203	(459 500)	(253 695)	(713 195)	13 874 008

	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Rentables	748 733	3 057 810	10 112 957	13 919 500	(524 500)	-	(524 500)	13 395 000
Douteux	70 006	128 492	387 689	586 187	-	(250 176)	(250 176)	336 011
Prêts au 31 mars 2011	818 739	3 186 302	10 500 646	14 505 687	(524 500)	(250 176)	(774 676)	13 731 011

Provision cumulée pour pertes sur prêts

Solde au 1er avril 2011	774 676
Radiations et autres	(23 984)
Effet de l'actualisation	(3 328)
Recouvrements	3 566
	750 929
Pertes de valeur (renversement de pertes de valeur) sur prêts	(37 734)
Solde au 30 juin 2011	713 195

Concentrations du total des prêts en cours

	30 juin		31 mars	
Répartition géographique	2011		2011	
Terre-Neuve-et-Labrador	565 087	3,9%	554 681	3,8%
Île-du-Prince-Édouard	41 753	0,3%	41 656	0,3%
Nouvelle-Écosse	399 412	2,7%	396 227	2,7%
Nouveau-Brunswick	469 677	3,2%	466 658	3,2%
Québec	4 783 181	32,8%	4 708 670	32,6%
Ontario	4 308 704	29,5%	4 364 728	30,1%
Manitoba	330 817	2,3%	326 301	2,2%
Saskatchewan	331 446	2,3%	320 845	2,2%
Alberta	1 594 723	10,9%	1 580 473	10,9%
Colombie-Britannique	1 660 152	11,4%	1 644 360	11,3%
Yukon	72 385	0,5%	70 524	0,5%
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	29 866	0,2%	30 564	0,2%
Prêts en cours	14 587 203	100,0%	14 505 687	100,0%

	30 juin		31 mars	
Répartition par secteur d'activité	2011		2011	
Fabrication	3 846 440	26,4%	3 873 423	26,7%
Commerce de gros et de détail	3 143 678	21,6%	3 092 093	21,3%
Tourisme	1 808 086	12,4%	1 778 292	12,3%
Construction	1 097 779	7,5%	1 355 801	9,3%
Transport et entreposage	802 914	5,5%	1 083 297	7,5%
Immeubles commerciaux	1 396 746	9,6%	799 962	5,5%
Services aux entreprises	625 660	4,3%	641 932	4,4%
Autres	1 865 900	12,9%	1 880 887	13,0%
Prêts en cours	14 587 203	100,0%	14 505 687	100,0%

7. PLACEMENTS DE FINANCEMENT SUBORDONNÉ

BDC détient un portefeuille de placements de Financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements en cours de Financement subordonné. Les placements à taux flottant sont classés selon la date d'échéance, et les placements à taux fixe sont classés selon la date de révision ou d'échéance, selon la première éventualité.

	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Moins-value cumulative de la juste valeur	Juste valeur totale
Au 30 juin 2011	59 006	305 809	50 612	415 427	(15 330)	400 097
Au 31 mars 2011	60 585	299 326	42 581	402 492	(15 401)	387 091

Concentrations du total des placements de financement subordonné

	30 juin 2011		31 mars 2011	
Répartition géographique	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Terre-Neuve-et-Labrador	20 441	20 360	20 991	20 910
Nouvelle-Écosse	9 128	9 305	7 624	7 801
Nouveau-Brunswick	9 540	9 928	9 686	10 061
Québec	198 315	212 805	196 040	208 929
Ontario	108 425	108 400	95 438	96 833
Manitoba	4 652	4 464	5 084	4 761
Saskatchewan	729	719	685	675
Alberta	30 020	29 731	33 292	32 987
Colombie-Britannique	18 847	19 715	18 251	19 535
Placements de Financement subordonné	400 097	415 427	387 091	402 492

	30 juin 2011		31 mars 2011	
Répartition par secteur d'activité	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Fabrication	158 320	165 740	148 892	157 651
Services aux entreprises	76 200	81 279	69 027	73 600
Commerce de gros et de détail	66 536	65 023	70 598	68 284
Construction	21 592	23 213	18 896	19 529
Transport et entreposage	11 212	9 821	12 127	10 736
Technologies	4 472	6 263	4 228	6 018
Tourisme	3 556	3 413	3 380	3 237
Technologies industrielles	1 161	1 625	1 161	1 625
Biotechnologie	1 007	1 007	907	907
Autres	56 041	58 043	57 875	60 905
Placements de Financement subordonné	400 097	415 427	387 091	402 492

8. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de Capital de risque axé principalement sur les entreprises à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les concentrations et les types de placements de Capital de risque sont indiqués ci-dessous.

		30 juin 2011		31 mars 2011	
Répartition par secteur d'activité	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	
Biotechnologie et pharmacologie	73 931	105 325	75 837		112 422
Technologies de l'information	71 015	92 737	102 840		90 106
Électronique	54 868	65 008	55 161		70 598
Communications	49 094	56 306	48 195		53 912
Médecine et soins de santé	38 354	47 310	33 736		43 204
Industriel	11 608	18 307	7 704		14 007
Autres	5 260	5 173	3 334		3 250
Total des placements directs	304 130	390 166	326 807		387 499
Fonds	90 678	107 041	86 975		110 881
Placements de Capital de risque	394 808	497 207	413 782		498 380

		30 juin 2011		31 mars 2011	
Type de placement	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	
Actions ordinaires	59 437	94 141	54 573		87 508
Actions préférentielles	205 999	248 787	240 030		259 924
Déventures	38 694	47 238	32 204		40 067
Total des placements directs	304 130	390 166	326 807		387 499
Fonds	90 678	107 041	86 975		110 881
Placements de Capital de risque	394 808	497 207	413 782		498 380

9. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES

Autorisé :

- (a) un nombre illimité d'actions préférentielles sans valeur nominale et sans droit de vote pouvant être émises en séries;
- (b) un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$.

	30 juin 2011			31 mars 2011		
	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende
Actions préférentielles classées comme passifs						
Catégorie A - Série 1	500 000	50 000	2,625%	500 000	50 000	2,625%
- Série 2	500 000	50 000	1,815%	500 000	50 000	1,815%
- Série 3	500 000	50 000	2,205%	500 000	50 000	2,205%
- Série 4	400 000	40 000	1,400%	400 000	40 000	1,400%
- Série 5	400 000	40 000	1,690%	400 000	40 000	1,690%
		230 000			230 000	
Actions ordinaires	25 144 000	2 514 400		25 144 000	2 514 400	
Total en circulation		2 744 400			2 744 400	

Les actions préférentielles de catégorie A sont assorties d'un dividende cumulatif, préférentiel et fixe et sont échangeables, au gré du porteur, avec l'approbation du ministre des Finances, contre des actions ordinaires entièrement libérées à raison d'une action ordinaire pour chaque action préférentielle de catégorie A. Tous les dividendes cumulés ou déclarés et impayés à compter de la date d'échange sont payables par BDC, au prorata, tout comme s'ils avaient été cumulés quotidiennement. Les taux de dividende sur les actions préférentielles de catégorie A portent sur des périodes allant de deux à cinq ans et sont rajustés au début de la période subséquente de manière à égaler le taux d'intérêt débiteur du Trésor publié par le ministre des Finances, majoré d'une prime spécifiée de 0,250 % à 0,375 %.

Bien que les actions préférentielles soient classées comme passifs, la Loi sur la BDC prévoit que ces actions doivent être comprises dans le calcul du capital, peu importe leur classement dans les états financiers consolidés.

Prescriptions statutaires et suffisance du capital

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. De plus, le total du capital versé de BDC, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut pas dépasser 3 milliards de dollars. Au 30 juin 2011 et au 31 mars 2011, BDC était en conformité avec ces deux exigences en matière de limitation du capital.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor donne à BDC des lignes directrices concernant ses ratios de suffisance du capital. BDC est tenue de maintenir, dans l'ensemble, un capital et des provisions pour pertes suffisants pour lui permettre de résister aux conjonctures défavorables sans demander de capitaux au gouvernement. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2011, BDC a exercé ses activités conformément à ses lignes directrices sur la suffisance du capital.

10. INFORMATIONS SECTORIELLES

BDC compte cinq secteurs à présenter, décrits ci-dessous, qui correspondent aux cinq secteurs d'activité de la Banque. Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- > BDC **Financement** offre des prêts garantis et spécialisés avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada.
- > BDC **Financement subordonné** offre du financement souple par capitaux propres ou quasi-capitaux propres à des entreprises qui sont établies depuis longtemps pour soutenir des projets de croissance précis.
- > BDC **Capital de risque** offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. BDC fait aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement de capital de risque.
- > BDC **Consultation** propose des services-conseils personnalisés en lien avec les activités commerciales.
- > BDC **Titrisation** achète des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Facilité canadienne de crédit garanti et du Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs. Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-dessous.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme aux ratios de suffisance du capital proposé par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Se reporter à la note 15, *Prescriptions statutaires et suffisance du capital*, afférente aux états financiers consolidés dans le rapport annuel 2011 pour obtenir plus d'informations.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

30 juin 2011

	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation
Produits d'intérêts	248 689	213 892	11 218	-	-	23 579
Charges d'intérêts	34 644	28 123	1 597	139	-	4 785
Produits d'intérêts nets	214 045	185 769	9 621	(139)	-	18 794
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	14 886	-	(2 821)	17 707	-	-
Produits de Consultation	5 816	-	-	-	5 816	-
Frais et autres produits	7 850	3 388	3 847	340	-	275
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	2 146	26	-	2 232	-	(112)
Produits nets	244 743	189 183	10 647	20 140	5 816	18 957
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	37 734	37 734	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(16 350)	-	71	(16 426)	-	5
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(1 374)	-	-	(1 374)	-	-
Profits (pertes) nets latents sur d'autres instruments financiers	1 706	3 159	-	(1 453)	-	-
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	266 459	230 076	10 718	887	5 816	18 962
Salaires et avantages du personnel	60 786	48 382	3 108	4 089	4 824	383
Locaux et équipement	8 883	8 070	186	328	269	30
Autres charges	21 150	15 905	507	871	3 835	32
Charges opérationnelles et administratives	90 819	72 357	3 801	5 288	8 928	445
Bénéfice (perte) net	175 640	157 719	6 917	(4 401)	(3 112)	18 517
Bénéfice (perte) net attribuable :						
À l'actionnaire de BDC	173 860	157 719	4 909	(4 173)	(3 112)	18 517
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1 780	-	2 008	(228)	-	-
Bénéfice (perte) net	175 640	157 719	6 917	(4 401)	(3 112)	18 517
Portefeuille des secteurs d'affaires	17 359 299	13 874 007	400 097	394 808	-	2 690 387

30 juin 2010

	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation
Produits d'intérêts	213 842	181 973	10 544	-	-	21 325
Charges d'intérêts	17 334	11 165	1 278	140	-	4 751
Produits d'intérêts nets	196 508	170 808	9 266	(140)	-	16 574
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	4 593	-	(44)	4 637	-	-
Produits de Consultation	6 363	-	-	-	6 363	-
Frais et autres produits	6 161	2 900	2 338	702	-	221
Profits (pertes) nets réalisés sur d'autres instruments financiers	2 463	26	-	437	-	2 000
Produits nets	216 088	173 734	11 560	5 636	6 363	18 795
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	(40 207)	(40 207)	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	25	-	609	(584)	-	-
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	6 195	-	-	6 195	-	-
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(22 821)	(17 640)	-	(5 181)	-	-
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	159 280	115 887	12 169	6 066	6 363	18 795
Salaires et avantages du personnel	59 353	48 178	3 437	2 891	4 509	338
Locaux et équipement	8 991	8 411	73	306	170	31
Autres charges	22 774	16 952	389	769	4 250	414
Charges opérationnelles et administratives	91 118	73 541	3 899	3 966	8 929	783
Bénéfice (perte) net	68 162	42 346	8 270	2 100	(2 566)	18 012
Bénéfice (perte) net attribuable :						
À l'actionnaire de BDC	64 238	42 346	4 118	2 328	(2 566)	18 012
Aux participations ne donnant pas le contrôle	3 924	-	4 152	(228)	-	-
Bénéfice (perte) net	68 162	42 346	8 270	2 100	(2 566)	18 012
Portefeuille des secteurs d'affaires	17 102 666	12 826 902	365 151	391 837	-	3 518 776

11. ENGAGEMENTS

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés et les placements de Financement subordonné totalisent 1 553 383 \$ au 30 juin 2011 (113 481 \$ à taux fixe et 1 439 902 \$ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des douze prochains mois. La moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs est de 5,23 % sur les engagements relatifs aux prêts et de 10,52 % sur les engagements de Financement subordonné (excluant le rendement autre qu'en intérêts). Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les prêts autorisés et les placements de Financement subordonné selon la répartition géographique et le secteur d'activité.

Répartition géographique	30 juin 2011	
Terre-Neuve-et-Labrador	48 154	3,1%
Île-du-Prince-Édouard	8 400	0,5%
Nouvelle-Écosse	24 610	1,6%
Nouveau-Brunswick	44 138	2,8%
Québec	514 866	33,2%
Ontario	473 036	30,5%
Manitoba	45 447	2,9%
Saskatchewan	35 725	2,3%
Alberta	219 737	14,1%
Colombie-Britannique	130 611	8,4%
Yukon	5 895	0,4%
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	2 764	0,2%
Prêts et placements de Financement subordonné	1 553 383	100,0%

Répartition par secteur d'activité	30 juin 2011	
Fabrication	336 348	21,7%
Commerce de gros et de détail	301 768	19,4%
Tourisme	208 452	13,4%
Construction	185 312	11,9%
Transport et entreposage	92 332	5,9%
Immeubles commerciaux	127 061	8,2%
Services aux entreprises	75 994	4,9%
Autres	226 116	14,6%
Prêts et placements de Financement subordonné	1 553 383	100,0%

Les montants non déboursés sur les placements de Capital de risque s'élevaient à 214 071 \$ au 30 juin 2011 et sont liés aux secteurs d'activité ci-dessous.

Répartition par secteur d'activité	30 juin 2011	
Biotechnologie et pharmacologie	12 307	5,7%
Technologies de l'information	2 340	1,1%
Électronique	6 849	3,2%
Communications	3 607	1,7%
Médecine et soins de santé	8 800	4,1%
Industriel	350	0,2%
Total des placements directs	34 253	16,0%
Fonds	179 818	84,0%
Placements de Capital de risque	214 071	100,0%

Les montants non déboursés des titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissent à 331 300 \$ au 30 juin 2011.

Par ailleurs, BDC a des engagements minimums exigibles en vertu des contrats de location simple de locaux.

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au 30 juin 2011, BDC a 9 784 millions de dollars de billets à court terme en circulation et 3 163 millions de dollars de billets à long terme, souscrits auprès de Sa Majesté du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances (9 711 millions de dollars de billets à court terme et 3 512 millions de dollars de billets à long terme au 31 mars 2011).

Les intérêts courus sur emprunts comprennent 4,7 millions de dollars à payer au ministre des Finances au 30 juin 2011 (5,2 millions de dollars au 31 mars 2011). Au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2011, BDC a également comptabilisé des charges d'intérêts de 30,3 millions de dollars (11,8 millions de dollars pour la même période l'an dernier) qui se rapportent aux emprunts auprès du ministre des Finances.

De plus, certains emprunts auprès du ministère des Finances ont été rachetés au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2011, ce qui s'est traduit par un profit net réalisé de 0,1 million de dollars (profit net réalisé de 2,0 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent).

BDC est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. BDC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

13. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers consolidés trimestriels de BDC selon les IFRS, qui exigent l'application d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. La première date à laquelle les IFRS ont été appliquées est le 1^{er} avril 2010 (ci-après la « date de transition »).

Les méthodes comptables IFRS de BDC présentées à la note 3 ont été appliquées pour établir les états financiers consolidés pour le trimestre terminé le 30 juin 2011, les informations comparatives ainsi que l'état consolidé de la situation financière d'ouverture à la date de transition.

Choix initiaux à l'adoption

IFRS 1 exige généralement qu'une entité applique toutes les IFRS en vigueur à la fin de son premier exercice IFRS rétrospectivement. Cependant, IFRS 1 impose certaines exceptions obligatoires et prévoit des exemptions facultatives à cette exigence générale. BDC a appliqué les exceptions obligatoires pertinentes et a choisi de n'appliquer aucune exemption facultative.

Rapprochement des PCGR du Canada avec les IFRS

Les tableaux suivants représentent les rapprochements des PCGR du Canada avec les IFRS pour les périodes respectives indiquées pour les capitaux propres, le résultat et le résultat global. La colonne des notes renvoie aux notes sur les rapprochements, qui sont présentés à partir de la page 46.

Rapprochement des capitaux propres consolidés

Au	Notes	31 mars 2011	30 juin 2010	1er avril 2010
Capitaux propres en vertu des PCGR du Canada		4 008 321	3 738 394	3 643 016
Différences augmentant (diminuant)				
les bénéfices non distribués :				
Avantages postérieurs à l'emploi	A	(165 669)	(244 572)	(219 229)
Dividendes sur les actions préférentielles compris dans le bénéfice net	C	-	(1 250)	-
Autres		550	754	807
		(165 119)	(245 068)	(218 422)
Reclassement des actions préférentielles au passif	C	(230 000)	(230 000)	(230 000)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC en vertu des IFRS		3 613 202	3 263 326	3 194 594
Participations ne donnant pas le contrôle				
Coentreprises	B	139 221	165 536	170 548
Placements sur lesquels BDC exerce un contrôle	B	7 424	6 925	5 994
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS		146 645	172 461	176 542
Capitaux propres consolidés en vertu des IFRS		3 759 847	3 435 787	3 371 136

Rapprochement du bénéfice net consolidé

Cumul aux périodes terminées le	Notes	31 mars 2011	30 juin 2010
Bénéfice net consolidé en vertu des PCGR du Canada		346 713	60 984
Différences augmentant (diminuant) le bénéfice net :			
Avantages postérieurs à l'emploi	A	18 847	4 557
Dividendes sur les actions préférentielles compris dans le bénéfice net	C	(5 012)	(1 250)
Autres		(257)	(53)
		13 578	3 254
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire de BDC en vertu des IFRS		360 291	64 238
Incidence de la consolidation des :			
Coentreprises	B	8 752	4 152
Placements sur lesquels BDC exerce un contrôle	B	(2 523)	(228)
Bénéfice attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS		6 229	3 924
Bénéfice net consolidé en vertu des IFRS		366 520	68 162

Rapprochement du résultat global consolidé

Pour les périodes terminées le	Notes	31 mars 2011	30 juin 2010
Résultat global consolidé en vertu des PCGR du Canada		370 317	95 378
Différences augmentant (diminuant) le résultat global :			
Augmentation du bénéfice net attribuable à l'actionnaire		13 578	3 254
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	A	34 713	(29 900)
		48 291	(26 645)
Résultat global attribuable à l'actionnaire de BDC en vertu des IFRS		418 608	68 733
Augmentation du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		6 229	3 924
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS		6 229	3 924
Résultat global consolidé en vertu des IFRS		424 837	72 657

Notes sur les rapprochements

Ces notes expliquent les différences importantes présentées dans les rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS.

A – AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

i) Écarts actuariels

PCGR du Canada : Les écarts actuariels constatés lors du calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes de retraite étaient sujets à un amortissement minimum requis selon la méthode du « corridor ». Au cours de chaque exercice, BDC déterminait si l'écart actuariel cumulé correspondait à plus de 10 % du montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs des régimes de retraite ou de l'obligation au titre des prestations définies. Tout montant excédant ce seuil de 10 % (corridor) était amorti dans l'état des résultats pendant la période de service restante moyenne des employés actifs. Les montants s'inscrivant dans cette tranche de 10 % n'étaient pas amortis.

IFRS : Les IFRS offrent trois possibilités pour la comptabilisation des écarts actuariels : i) la méthode du « corridor », ii) la comptabilisation immédiate dans le résultat net, ou iii) la comptabilisation immédiate dans les autres éléments du résultat global. BDC a décidé de comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Ces écarts sont transférés immédiatement dans les bénéfices non distribués à la fin de chaque période.

Incidence sur les états financiers : Au moment du passage aux IFRS, des pertes actuarielles non amorties existantes ont été comptabilisées dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Ainsi, les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi de 145,4 millions de dollars existant en vertu des PCGR du Canada au 31 mars 2010 ont été décomptabilisés, et des passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi additionnels de 82,5 millions de dollars ont été comptabilisés. Par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non distribués a diminué de 227,9 millions de dollars. Après la transition, la composante amortissement des pertes actuarielles nettes

n'est plus comptabilisée dans les charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi et les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, ce qui accroît significativement la volatilité du résultat global et des capitaux propres.

ii) Période d'attribution

PCGR du Canada : La période d'attribution pour la comptabilisation des passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi commençait à la date d'embauche de l'employé, car cette date représente habituellement le moment à partir duquel les services rendus donnent droit aux avantages.

IFRS : En vertu des IFRS, les avantages sont attribués aux périodes de service en fonction de la formule de calcul des prestations du régime. Pour les régimes d'avantages sociaux à long terme comportant une exigence d'acquisition liée à l'âge et une exigence d'acquisition liée aux années de service consécutives précédant immédiatement la retraite, la période d'attribution commence uniquement lorsque l'employé commence à travailler dans des périodes qui peuvent être considérées comme des années de service consécutives précédant la retraite. Comme les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de BDC contiennent ces deux types d'exigences, la période d'attribution a été modifiée à la date de transition aux IFRS.

Incidence sur les états financiers : Au moment du passage aux IFRS, l'ajustement découlant du changement dans la période d'attribution a entraîné une diminution de 11,7 millions de dollars des passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, et le solde d'ouverture des bénéfices non distribués a enregistré une augmentation du même montant. Après la transition, l'incidence du changement dans la période d'attribution n'est pas significative.

iii) Date d'évaluation

PCGR du Canada : La date d'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs des régimes pouvait précéder la date des états financiers de trois mois, pourvu que cette pratique soit constante d'un exercice à l'autre. BDC évaluait l'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes de retraite en date du 31 décembre, utilisant ainsi l'écart de trois mois permis par les normes.

IFRS : Les IFRS exigent que le calcul des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes se fasse à la date des états financiers. Les IFRS exigent que les résultats de toute évaluation faite avant cette date soient mis à jour pour tenir compte de toute transaction importante et de tout changement de contexte significatif.

Incidence sur les états financiers : Au moment du passage aux IFRS, BDC a réévalué ses obligations aux titres des prestations définies et les actifs des régimes de retraite en date du 1^{er} avril 2010. L'incidence au moment de la transition et pour les périodes ultérieures n'est pas significative et est donc comprise dans l'ajustement total au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

iv) Coûts des services passés

PCGR du Canada : La comptabilisation immédiate des avantages acquis n'était pas permise, et les coûts des services passés étaient amortis de façon égale sur les périodes de service restantes.

IFRS : En vertu des IFRS, la comptabilisation immédiate des avantages acquis est obligatoire, et les coûts des services passés non acquis sont comptabilisés comme des charges de façon linéaire sur la période moyenne jusqu'à ce que les avantages soient acquis.

Incidence sur les états financiers : L'incidence au moment de la transition et pour les périodes ultérieures n'est pas significative et est donc comprise dans l'ajustement total au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

B – CONSOLIDATION

i) Coentreprises

PCGR du Canada : Une partie du portefeuille de placements de Financement subordonné est constituée de fonds d'investissement détenus conjointement avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (fonds d'investissement AlterInvest Inc., fonds AlterInvest, s.e.c. et fonds AlterInvest II, s.e.c.). En vertu des PCGR du Canada, puisqu'ils étaient considérés comme des coentreprises, ces fonds étaient consolidés proportionnellement dans les états financiers consolidés de BDC.

IFRS : D'après la définition du contrôle des IFRS, BDC a conclu qu'elle avait le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces fonds afin d'obtenir des avantages de leurs activités et, par conséquent, elle doit les consolider dans ses états financiers consolidés au moment de la transition aux IFRS. Comme on considère que BDC a le contrôle de ces fonds, ils ne peuvent plus être comptabilisés comme des coentreprises.

Incidence sur les états financiers : Au moment de la transition, la consolidation intégrale de ces fonds a entraîné une augmentation des actifs et des passifs de 173,8 millions de dollars et de 3,3 millions de dollars, respectivement. Les participations ne donnant pas le contrôle, dont la valeur atteint 170,5 millions de dollars, sont maintenant comptabilisées dans les capitaux propres, et il n'y a pas d'incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Après la transition, le bénéfice net consolidé de BDC comprend la totalité des bénéfices nets des filiales, y compris la part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Placements de Capital de risque et de Financement subordonné

PCGR du Canada : Les placements de Capital de risque et de Financement subordonné étaient évalués et présentés à leur juste valeur, conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité 18 (NOC-18), *Sociétés de placement*. Par conséquent, ils n'étaient pas consolidés dans les états financiers consolidés de BDC.

IFRS : En vertu des IFRS, BDC doit consolider les placements sur lesquels elle exerce un contrôle. Après analyse des placements de Financement subordonné et de Capital de risque, il a été déterminé que trois placements doivent être consolidés.

Incidence sur les états financiers : Au moment de la transition, la consolidation de ces placements a donné lieu à une augmentation de 6,1 millions de dollars des actifs, et de 0,1 million de dollars des passifs. La valeur des participations ne donnant pas le contrôle, présentés comme un élément des capitaux propres, a augmenté de 6 millions de dollars. Il n'y a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Après la transition, le bénéfice net consolidé de BDC comprend la totalité des bénéfices nets de ces entités, y compris le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

C – RECLASSEMENT DES ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES

PCGR du Canada : Selon les PCGR du Canada, les actions préférentielles de BDC faisaient partie des capitaux propres.

IFRS : En vertu des IFRS, si une entité doit verser un dividende annuel non discrétionnaire sur ses actions préférentielles, celles-ci doivent être classées comme des instruments composés, avec une composante passif et une composante capitaux propres. La composante capitaux propres représente la valeur résiduelle, le cas échéant, après déduction de la juste valeur attribuée à la composante passif. Comme les actions préférentielles de BDC comportent une telle obligation de verser des dividendes annuels, elles ont été reclassées des capitaux propres aux passifs au moment du passage aux IFRS, et aucune valeur résiduelle n'a été attribuée à la composante capitaux propres. En outre, comme les actions préférentielles sont classées dans les passifs, les dividendes doivent être comptabilisés en résultat net à titre de charges d'intérêts.

Incidence sur les états financiers : Au moment de la transition, les actions préférentielles d'un montant de 230,0 millions de dollars ont été reclassées des capitaux propres aux passifs. Après la transition, les dividendes sur les actions préférentielles ont été comptabilisés en résultat net à titre de charges d'intérêts.

D – CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

i) Placements de Capital de risque et de Financement subordonné

PCGR du Canada : Avec l'application de la NOC-18, les placements de Financement subordonné et de Capital de risque n'entraient pas dans le champ d'application des exigences de classement des instruments financiers aux termes du chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*.

IFRS : Les placements détenus par des sociétés de placement sont soumis au classement des instruments financiers. BDC a désigné les placements de Financement subordonné et de Capital de risque comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Incidence sur les états financiers : Les placements de Financement subordonné et de Capital de risque sont comptabilisés à leur juste valeur en vertu des PCGR du Canada et des IFRS; par conséquent, la nouvelle classification en vertu des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

ii) Actions préférentielles

PCGR du Canada : Les actions préférentielles, présentées dans les capitaux propres, n'étaient pas soumises au classement des instruments financiers.

IFRS : Les actions préférentielles, comptabilisées en tant que passifs, sont soumises au classement des instruments financiers. BDC a classé ses actions préférentielles en tant qu'autres passifs financiers. Par conséquent, les actions préférentielles doivent être évaluées au coût amorti.

Incidence sur les états financiers : La valeur comptabilisée des actions préférentielles est identique en vertu des PCGR du Canada et des IFRS; par conséquent, le nouveau classement en vertu des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière d'ouverture

Le rapprochement suivant présente les reclassements et les ajustements entre les PCGR du Canada et les IFRS dans l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} avril 2010.

(en milliers de dollars)	PCGR 31 mars 2010	Reclassement aux fins de la présentation	Ajust. IFRS non liés à la consolidation	Ajust. IFRS liés à la consolidation	IFRS 1er avril 2010
ACTIFS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 013 757	-	-	8 814	1 022 571
Actifs dérivés	85 779	-	-	7	85 786
Prêts et placements					
Titres adossés à des créances mobilières	3 274 974	2 317	-	-	3 277 291
Prêts	12 525 521	-	-	-	12 525 521
Placements de Financement subordonné	193 203	-	-	164 529	357 732
Placements de Capital de risque	362 270	-	-	5 647	367 917
	16 355 968	2 317	-	170 176	16 528 461
Immobilisations corporelles	16 944	-	-	-	16 944
Immobilisations incorporelles	19 406	-	-	-	19 406
Actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	145 434	-	(145 434)	-	-
Autres actifs	42 639	(2 317)	-	955	41 277
Total des actifs	17 679 927	-	(145 434)	179 952	17 714 445
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Passifs					
Créditeurs et frais courus	71 640	-	(807)	3 271	74 104
Passifs dérivés	73 233	-	-	-	73 233
Intérêts courus sur emprunts	11 893	(11 893)	-	-	-
Emprunts					
Billets à court terme	5 557 862	1 128	-	-	5 558 990
Billets à long terme	8 166 357	10 765	-	-	8 177 122
	13 724 219	11 893	-	-	13 736 112
Actions préférentielles	-	-	230 000	-	230 000
Passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	113 059	-	73 796	-	186 855
Autres passifs	42 867	-	-	139	43 006
Total des passifs	14 036 911	-	302 989	3 410	14 343 310
Capitaux propres					
Capital social	2 744 400	-	(230 000)	-	2 514 400
Surplus d'apport	27 778	-	-	-	27 778
Bénéfice non distribués	869 849	-	(218 423)	-	651 426
Cumul des autres éléments du résultat global	989	-	-	-	989
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	3 643 016	-	(448 423)	-	3 194 593
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	176 542	176 542
Total des capitaux propres	3 643 016	-	(448 423)	176 542	3 371 135
Total des passifs et des capitaux propres	17 679 927	-	(145 434)	179 952	17 714 445

Ajustements importants au tableau consolidé des flux de trésorerie

À l'issue de la transition aux IFRS, des décaissements sur les prêts d'un montant de 778,1 millions de dollars et des remboursements sur les prêts d'un montant de 439,6 millions de dollars ont été classés à titre d'activités opérationnelles. En vertu des PCGR du Canada appliqués précédemment, les flux de trésorerie liés aux prêts étaient classés comme des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement.

Par ailleurs, les intérêts payés et les intérêts reçus sont dorénavant présentés comme des postes distincts dans le tableau consolidé des flux de trésorerie dans la section des activités opérationnelles.

La consolidation des filiales de BDC a également eu une incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités de financement et aux activités d'investissement. Cette incidence n'est significative pour aucune des catégories des flux de trésorerie.

Il n'y a aucune autre différence importante entre les flux de trésorerie présentés en vertu des IFRS et les flux de trésorerie présentés précédemment en vertu des PCGR du Canada.

Terminologie utilisée pour l'exercice 2011

Actif au titre des prestations constituées
 Activités d'exploitation
 Actions privilégiées
 Autres éléments d'actif
 Autres éléments de passif
 Bénéfices non répartis
 Bilan consolidé
 Capital-actions
 Contrat de location-exploitation
 État consolidé des flux de trésorerie
 État des résultats
 Frais d'exploitation et d'administration
 Frais
 Gains
 Gains (pertes) non réalisés
 Opération entre apparentés
 Prestations déterminées
 Provision cumulée pour créances irrécouvrables
 Provision générale
 Provision pour pertes sur créances
 Provision spécifique
 Résultat étendu
 Revenu

Terminologie utilisée pour l'exercice 2012

Actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi
 Activités opérationnelles
 Actions préférentielles
 Autres actifs
 Autres passifs
 Bénéfices non distribués
 État consolidé de la situation financière
 Capital social
 Contrat de location simple
 Tableau consolidé des flux de trésorerie
 Compte de résultat
 Charges opérationnelles et administratives
 Charges
 Profits
 Profits (pertes) latents
 Transactions entre parties liées
 Prestations définies
 Provision cumulée pour pertes sur prêts
 Provision collective
 Pertes de valeur sur prêts
 Provision individuelle
 Résultat global
 Produits

Banque de développement du Canada

Siège social

5, place Ville-Marie, bureau 300
 Montréal, Québec H3B 5E7
 T 1 877 BDC-BANX (232-2269)
 F 1 877 329-9232

Pour en savoir plus sur nos centres d'affaires, visitez www.bdc.ca